

VILLE DE PARIS
Département Jazz et Musiques Improvisées
Concours d'entrée en Double Coursus
Année 2025-2026

Formulaire en ligne-téléservice 1 ouvert : du 10 février au 17 mars-15h 2025

- 1^{er} tour admissibilité : Examen vocal / instrumental

Les 27, 28 et 29 mars 2025, au CRR de Paris, site Jean Jacques Rousseau

Adresse : 53, rue Jean Jacques Rousseau 75001 PARIS

Métro Chatelet, Louvre Rivoli, Etienne Marcel, ou les Halles

Pour cette épreuve, le jury choisira un morceau parmi la liste des 4 morceaux imposés (ci-dessous) que le candidat devra interpréter sans partition. Une rythmique professionnelle accompagnera les candidats, sans qu'aucune répétition ne soit organisée préalablement à l'épreuve. Pour les chanteurs et chanteuses, la tonalité d'origine peut être modifiée en fonction du registre vocal, merci d'amener, le cas échéant, les partitions transposées pour la section rythmique.

- « **Honeysuckle Rose** » de **Fats Waller**
- « **It don't mean a thing** » de **Duke Ellington**
- « **Manha de carnaval** » de **Luis Bonfá**
- « **Naïma** » de **John Coltrane**
- « **Sack of Woe** » de **Cannonball Adderley**

2) En plus, le candidat proposera au jury deux morceaux au choix, (éventuellement de sa composition), de caractères et de tempos différents. Le jury retiendra une des deux pièces au choix que le candidat jouera par cœur. Il n'oubliera pas d'apporter les partitions de ses deux morceaux au choix, pour la rythmique et pour le jury, soit six exemplaires en tout pour chacun des deux morceaux.

3) Enfin, le candidat sera amené à déchiffrer une pièce, et à improviser, avec un court temps de préparation.

4) A l'issue de l'épreuve instrumentale, un bref entretien aura lieu avec le jury. Merci d'amener deux exemplaires de C.V. (avec photo).

La durée totale de l'épreuve orale ou instrumentale est d'environ 15 minutes. La prestation des candidats peut être écourtée par le jury.

- 2^{ème} tour admission : Examen écrit

Le samedi 12 avril 2025 de 9h à 12h15 au CRR de Paris antenne Rousseau au 53, rue Jean Jacques Rousseau 75001 Paris (métro les halles sortie porte du Jour)

La durée de l'épreuve est de deux heures. Elle comporte :

- Test d'harmonie - FM
- Reconnaissance d'extraits musicaux / Histoire du jazz
- Dictée, test d'oreille

Chaque candidat doit prévoir et apporter du papier blanc vierge, du papier à musique.

La liste des candidats admis au second sera mise en ligne sur le site web du CRR à partir du lundi 31 mars 2025. (www.crr-paris.fr)